

ETAT DES CARACTERISTIQUES

DU MATÉRIEL A MARCHANDISES S.N.C.F.
EN SERVICE OU EN CONSTRUCTION

(Parc Commercial à voie Normale)



ÉDITION 1980

Cet état est un document d'information d'ordre intérieur S.N.C.F. Il ne peut servir de référence pour le marquage des wagons que tant qu'il n'est pas contredit par des instructions ou documents nouvellement parus.

Les caractéristiques qu'il indique ne doivent être fournies à la clientèle qu'à titre purement indicatif et sans engagement.

Table des Matières

		Pages
Légende et abréviations		2
Marquage international - Signification des lettres-indices		3
WAGONS COUVERTS	— DE TYPE COURANT — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — G	8
	— A BOGIES — Ga	14
	— DE TYPE SPÉCIAL — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — H	18
	— A BOGIES — Ha	20
WAGONS PLATS	— DE TYPE COURANT — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — K	22
	— A BOGIES — R	26
	— DE TYPE SPÉCIAL — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — L	42
	— A BOGIES — S	44
WAGONS TOMBEREAUX (y compris trémies ouvertes)	— DE TYPE COURANT — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — E	60
	— A BOGIES — Ea	66
	— DE TYPE SPÉCIAL — A ESSIEUX INDÉPENDANTS — F	68
	— A BOGIES — Fa	72
WAGONS A TOIT OUVRANT (y compris trémies fermées)	— A ESSIEUX INDÉPENDANTS — T	74
	— A BOGIES — Ta	84
WAGONS RÉFRIGÉRANTS	— A ESSIEUX INDÉPENDANTS — I	88
	— A BOGIES — Ia	90
AUTRES WAGONS SPÉCIAUX	— A ESSIEUX INDÉPENDANTS — U	92
	— A BOGIES — Ua	94

Légendes et Abréviations

Dans la période comprise entre 1980 et 1985, l'identification des wagons va subir des modifications concernant :

- pour certains wagons, le marquage littéral, le code « régime d'échange » et les numéros proprement dits,
- pour tous les wagons, le code répartition et le code construction.

Le présent document indique :

- sur les pages de gauche, la correspondance entre les identifications ancienne et nouvelle,
- sur les pages de droite, l'identification nouvelle et les caractéristiques du matériel.

Colonne 1 Marquage littéral. Voir tableaux pages 3 à 7 (nouvelle identification). Pour l'ancienne identification, se reporter aux tableaux pages 3 à 5 de l'édition 1978 du document MR 2 D/A.

Colonne 2 Code « régime d'échange » (2 premiers chiffres de la numérotation internationale à 12 chiffres).

	Wagons du parc commercial		Wagons loués P au tarif 104		Wagons de service	
	à essieux	à bogies	à essieux	à bogies	à essieux	à bogies
RIV EUROP	01	11				
RIV (non EUROP)	21	31 (1)	21 → 25	21 → 35		
Non RIV — pouvant circuler sur certains réseaux étrangers par accords spéciaux — trafic intérieur seulement	26 → 41 20 → 42	36 → 81 20 → 82	26 → 45 20 → 46	26 → 85 20 → 86	30 → 40	30 → 80
Cas particuliers RIV : — Wagons aptes au trafic avec l'Espagne — Wagons réfrigérants (loués à S.T.E.F.)	22	32	24 11 → 05	24 11 → 15		

(1) 21 dans l'ancienne identification, si charge C en R.O. inférieure à 40 tonnes.

Colonnes 3 et 4 Tranches de numéros : 5^e et 11^e chiffres de la numérotation UIC à 12 chiffres (les 3^e et 4^e étant 87 pour tous les wagons immatriculés par la S.N.C.F. et le 12^e chiffre étant le chiffre d'auto-contrôle).

Colonne 5 Code répartition

- Ancienne identification : 1 lettre majuscule + 1 chiffre + 1 lettre-indice majuscule éventuellement (portée en exposant).
- Nouvelle identification : 1 lettre majuscule + 2 chiffres.

S₉ = DR Köln
 S₉ = DR
 11 = std. A
 12 = std. B
 13 = std. C
 14 = std. D
 15 = std. E
 x) 65 = PLM
 62 = Nord
 63 = Ouest
 72 = WD
 64 = PO

Le code répartition n'est pas à inscrire sur la caisse des wagons loués P au tarif 104.

Colonnes 6 et 7 Code et type de construction (nouvelle identification).

33 = USA 18 63

Col. 6	Col. 7	Type	Anciens codes	Col. 6	Col. 7	Type	Anciens codes
1	UIC/ORE	UIC Stand. (UIC St)	01	6	St. SNCF	Standard SNCF	16-23-33
2	U (UIC)	UIC Unifié (UIC)	02	7	Est-Nord...	Régional x)	61 à 65-72
3	U (OCEM)	Unifié OCEM	21	8	USA 18	USA 18	31
4	Ex-DR	Allemand	51 à 59	9	St. SNCF ou divers	Standard SNCF ou divers	16-23-33 99
5	Sta. A-C-D-E	Stand. A-C-D-E	11 à 15	0	Ex-GV	Ex-véhicule GV	91

NOTA — Le type de construction de certains wagons a été modifié dans la nouvelle identification. Le code construction n'est pas à inscrire sur la caisse des wagons loués P au tarif 104.

Colonne 8 Année de construction

Pour les wagons dont le châssis et la caisse ont été reconstruits, au moins partiellement, l'année de reconstruction est indiquée en dénominateur.

Colonne 9 Longueur hors t. : longueur hors tampons.

Colonne 10 Empattement :

- Ecartement des essieux extrêmes pour les wagons à essieux indépendants.
- Ecartement des pivots de bogies pour les wagons à bogies.

Colonnes 11 à 14 Caractéristiques dimensionnelles principales d'utilisation.

Colonne 15 Tare moyenne.

Colonne 16 Tableaux de charges A - B - C - concentrées ou dérogatoires

Les charges ne sont données qu'à titre indicatif pour les wagons loués P au tarif 104.

Colonne 17 Type de bogies

L'indication « m » (acier moulé) n'est pas donnée.

Colonne 18 Numéro des anciennes notices descriptives NT MT 54 C.

Colonne 19 Numéro de dessin du diagramme.

Colonne 20 Particularités

Wagons loués à ... ou gérés par ... : cette indication, qui concerne des wagons donnés en location ou en gérance à des particuliers aux conditions du tarif 104, n'est donnée que si la totalité de la tranche en cause est donnée en location ou en gérance.

NOTA — Les indications données en m, m² et m³ se réfèrent à la longueur utile, à la surface utile et au volume utile.
 Les indications données en tonnes correspondent à la limite de chargement la plus élevée figurant sous C (ou C 4) dans les tableaux de charges A - B - C.
 Les indications en caractères gras correspondent à des indications nouvelles ou modifiées par rapport à l'ancienne identification.

Catégorie →	TOMBEREAUX		COUVERTS		RÉFRI- GÉRANTS	PLATS A ESSIEUX		PLATS A BOGIES		A TOIT OUVRANT	SPÉCIAUX	CITERNES
	E	F	G	H	I	K	L	R	S	T	U	Z
Wagon de référence : caractéristiques : - générales →	type courant basculable en bout et latéralement, à plancher plat	type spécial	type courant à 8 orifices d'aération au moins	type spécial	à isolation normale, ventilation éolienne , caillebotis, bacs à glace (3,5 m ³ ou plus)	type courant avec bords rabattables et ranchers courts	type spécial	type courant avec haussettes de bout rabattables et ranchers	type spécial		autres que ceux figurant dans les catégories F, H, L, S ou Z	avec réservoir métallique, pour transport de produits liquides ou gazeux
- propres aux wagons à essieux →	- à 2 essieux : 7,70 m ou plus 25 t ou plus	- à 2 ou 3 essieux : 25 t ou plus	- à 2 essieux : de 9 à moins de 12 m 25 t ou plus		- à essieux : de 19 à moins de 22 m² 15 t ou plus	- à 2 essieux : 12 m ou plus 25 t ou plus	- à 2 essieux : 12 m ou plus 25 t ou plus - à 3 essieux : 22 m ou plus 25 t ou plus - à 4 essieux : 22 m ou plus 50 t ou plus			- à 2 essieux : de 9 à moins de 12 m 25 t ou plus	- à 2 ou 3 essieux : 25 t ou plus	
- propres aux wagons à bogies →	12 m ou plus 50 t ou plus	50 t ou plus	de 15 à moins de 18 m 50 t ou plus		39 m² ou plus 30 t ou plus			de 18 à moins de 22 m 50 t ou plus	- à 4 essieux : 18 m ou plus 50 t ou plus - à 6 essieux : 22 m ou plus 60 t ou plus	de 15 à moins de 18 m 50 t ou plus	50 t ou plus	
a	à 2 bogies de 2 essieux						à 3 essieux				à 6 essieux (2 bogies de 3 essieux)	à 2 bogies de 2 essieux
aa	à 6 essieux ou plus (60 t ou plus)				à 6 essieux ou plus		à 4 essieux indépendants		à 8 essieux ou plus		à 6 essieux ou plus (60 t ou plus)	
b		-à essieux : 45 m ³ ou plus	- à 2 essieux : 12 m ou plus et 70 m³ ou plus	- à 2 essieux : b : de 12 à moins de 14 m et 70 m³ ou plus bb : 14 m ou plus (3)	- à essieux : b : 22 à 27 m ² bb : 27 m ² ou plus	à ranchers longs	à porteurs aménagés pour conteneurs à organes de roulement décrits à la fiche UIC n° 590 (6)	22 m ou plus	à porteurs aménagés pour conteneurs à organes de roulement décrits à la fiche UIC n° 590 (6)	- à essieux : 12 m ou plus (9) - à bogies : 18 m ou plus (9)		
			- à bogies : 18 m ou plus	- à bogies : b : de 18 à moins de 22 m bb : 22 m ou plus								
c	à trappes dans le plancher (1)	décharge- ment par gravité contrôlé bilatéral alternatif : c : haut cc : bas		à portes en bout cc : — d° — — aménagé intérieurement pour le transp. de voitures automobiles	avec crochets à viande		à traverse pivotante (6)		à traverse pivotante (6)	à portes en bout		à déchargement sous pression (10)

Voir NOTA en haut de la page 3 et observations page 7

Catégorie → Lettre majuscule →	TOMBEREAUX		COUVERTS		RÉFRI- GÉRANTS	PLATS A ESSIEUX		PLATS A BOGIES		A TOIT OUVRANT	SPÉCIAUX	CITERNES	
	E	F	G	H	I	K	L	R	S	T	U	Z	
d				à trappes dans le plancher	à marée		sans étage, pour le transport de véhicules (6)		sans étage, pour le transport de véhicules (6)	déchargement, par gravité contrôlé bilatéral alternatif : d : haut (9) dd : bas (9)			
e				e : à 2 planchers ee : à 3 planchers ou plus	à ventilation électrique		à étages, pour le transport de véhicules (6)	à bords latéraux rabattables	à étages, pour le transport de véhicules (6)	avec hauteur de l'ouverture libre des portes supérieure à 1,90 m (9)		muni de dispositifs de réchauffage	
f	Apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne (pour les wagons F, H, I, L, S, T, Z et U seulement)												
g			à céréales		g : frigorifique à machinerie gg : réfrigérant à gaz liquéfié (4)	aménagé pour le transport de conteneurs, sauf conteneurs à organes de roulement décrits à la fiche UIC n° 590 (5) (6)			aménagé pour le transport de conteneurs : g : jusqu'à 60 pieds gg : jusqu'à 80 pieds (6)	à céréales		pour transport de gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression (10)	
h			à primeurs (2)		à isolation renforcée	aménagé pour le transport de rouleaux de tôle : h : à axe horizontal (6) (7) hh : à axe vertical (6) (7)							
i				à parois ouvrantes	i : frigorifique alimenté par la machinerie d'un wagon technique d'accompagnement ii : wagon technique d'accompagnement (4)	à couverture mobile et parois d'about fixes (8)			à parois ouvrantes (9)	à plate-forme surbaissée, à évidement central ou à pupitre		citerne en matériau non métallique	
j						avec dispositif amortisseur de chocs							avec dispositif amortisseur

Voir NOTA en haut de la page 3 et observations page 7

Catégorie →	TOMBEREAUX		COUVERTS		RÉFRI- GÉRANTS	PLATS A ESSIEUX		PLATS A BOGIES		A TOIT OUVRANT	SPÉCIAUX	CITERNES
Lettre majuscule →	E	F	G	H	I	K	L	R	S	T	U	Z
k	- à 2 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t.	- à 2 ou 3 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t.	- à 2 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t		- à 2 essieux : k : moins de 15 t	- à 2 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t	- à 2 ou 3 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t			- à 2 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t	- à 2 ou 3 essieux : k : moins de 20 t kk : de 20 à moins de 25 t	
	- à 4 essieux	k : moins de 40 t kk : de 40 à moins de 50 t			- à bogies : k : moins de 30 t		- à 4 essieux	k : moins de 40 t kk : de 40 à moins de 50 t				
	- à 6 essieux ou plus	k : moins de 50 t kk : de 50 à moins de 60 t							- à 6 essieux ou plus	k : moins de 50 t kk : de 50 à moins de 60 t		
I	non basculable latéralement	déchargement par gravité massif bilatéral simultané : I : haut II : bas	à moins de 8 orifices d'aération		isotherme sans bac à glace (4)	sans rancher (6)				déchargement par gravité massif bilatéral simultané : I : haut (9) II : bas (9)		
m	- à 2 essieux : m : moins de 7,70 m		- à 2 essieux : m : moins de 9 m		- à essieux : m : moins de 19 m ²	- à 2 essieux : mm : moins de 9 m m : de 9 m à moins de 12 m				- à 2 essieux : m : moins de 9 m (9)		
	- à bogies : m : moins de 12 m		- à bogies : m : moins de 15 m		- à bogies : m : moins de 39 m ²		- à 3 ou 4 essieux : mm : moins de 18 m m : de 18 à moins de 22 m	- à 4 essieux : mm : moins de 15 m m : de 15 à moins de 18 m		- à bogies : m : moins de 15 m (9)		
									- à 6 essieux ou plus : mm : moins de 18 m m : de 18 m à moins de 22 m			

Voir NOTA en haut de la page 3 et observations page 7

Catégorie →	TOMBEREAUX		COUVERTS		RÉFRI- GÉRANTS	PLATS A ESSIEUX		PLATS A BOGIES		A TOIT OUVRANT	SPÉCIAUX	CITERNES
	E	F	G	H	I	K	L	R	S	T	U	Z
o	non basculable en tout	déchargement par gravité massif axial : o : haut oo : bas	- à 2 essieux : moins de 12 m et 70 m ³ ou plus		avec bacs à glace de contenance inférieure à 3,5 m ³ (4)	à bords fixes		à parois d'about fixes de hauteur : o : inférieure à 2 m oo : 2 m ou plus (8)	wagon articulé à 3 bogies de 2 essieux	déchargement par gravité massif axial : o : haut (9) oo : bas (9)		
p		déchargement par gravité contrôlé axial : p : haut pp : bas			p : sans caillebotis	p : sans bord	p : sans bord (6)	p : sans haussette de bout pp : avec bords amovibles	p : sans bord (6)	déchargement par gravité contrôlé axial : p : haut (9) pp : bas (9)		
q	q : conduite qq : conduite et installation } de chauffage électrique susceptibles d'être alimentées par tous les courants admis											
s	wagons aptes à circuler en régime « s » (100 km/h)											
ss	wagons aptes à circuler en régime « ss » (120 km/h)											
t, u, v, w, x, y, z			lettres caractéristiques à valeur nationale (non utilisées par la S.N.C.F.)									

NOTA. - Il existe également une catégorie de wagons mixtes plats-tombereaux, avec lettre majuscule O (non construits en France, mais dont certains sont pris en location par la S.N.C.F. aux Chemins de fer suédois) :

— wagon de référence : de type courant à 2 essieux, avec haussettes rabattables et ranchers 12 m ou plus — 25 t ou plus

— lettres caractéristiques : a = à 3 essieux

f = apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne

k = moins de 20 t kk = de 20 t à moins de 25 t

l = sans rancher

m = de 9 m à moins de 12 m mm = moins de 9 m.

NOUVELLE IDENTIFICATION — MARQUAGE LITTÉRAL (fiche UIC 438-2)

OBSERVATIONS ET RENVOIS PROPRES A CERTAINES CATÉGORIES DE WAGONS

- **WAGONS E** (1) La notion « à trappes dans le plancher » (« c ») ne s'applique qu'aux tombereaux à plancher plat munis d'un dispositif permettant de les utiliser soit comme wagons de type courant à fond plat, soit pour déchargement par gravité de certaines marchandises par mise en position convenable des trappes.
- **WAGONS F, T et U à déchargement par gravité** : ne sont pas à plancher plat et ne sont pas basculables, ni en bout, ni latéralement. Les wagons F sont des wagons ouverts. Les wagons T sont munis d'un toit ouvrant permettant de dégager une ouverture de chargement sur la totalité de la longueur de la caisse. Les wagons U sont des wagons fermés dont le chargement ne peut s'effectuer que par un ou plusieurs orifices placés à la partie supérieure de la caisse et dont l'ouverture totale est inférieure à la longueur de cette caisse. Le mode de déchargement de ces wagons est défini par la combinaison des caractéristiques suivantes :
- disposition des orifices de déchargement :
- | | | | | |
|--------------------------------|--|---|-------------------|--|
| axial | = orifices situés au-dessus de l'axe de la voie | { | simultané | = la vidange complète exige une ouverture des orifices des 2 côtés |
| bilatéral | = orifices de part et d'autre de la voie, à l'extérieur du rail | | alternatif | = la vidange complète peut se faire en n'ouvrant les orifices que d'un seul côté |
| haut | = arête inférieure de la goulotte de déversement située au moins à 700 mm au-dessus du rail (sans tenir compte des dispositifs mobiles pouvant prolonger cette goulotte) et permettant l'introduction d'une courroie transporteuse pour la reprise de la marchandise | { | bas | = arête inférieure de la goulotte de déversement ne permettant pas l'introduction d'une courroie transporteuse pour la reprise de la marchandise |
| — débit du déchargement | | | massif | = une fois les orifices ouverts, ils ne peuvent être refermés qu'après vidange du wagon |
| | | | contrôlé | = à tout moment, au déchargement, le débit peut être réglé ou même interrompu. |
- **WAGONS G et H** (2) La notion « à primeurs » (« h ») ne s'applique qu'aux wagons qui sont munis d'orifices d'aération supplémentaires au niveau du plancher.
- **WAGONS H** (3) Les wagons H à 2 essieux porteurs de la lettre « f » et d'une longueur utile de 12 à 14 m peuvent porter la lettre « b », même s'ils ont un volume utile inférieur à 70 m³.
- **WAGONS I** La surface utile des wagons couverts réfrigérants est toujours déterminée en tenant compte de l'utilisation des bacs à glace.
- (4) La lettre « l » n'est pas apposée sur les wagons I porteurs des lettres « g », « gg », « i » ou « ii » ; la lettre « o » n'est pas apposée sur les wagons I porteurs de la lettre « l ». Les wagons I portant à la fois les lettres « g » et « i » peuvent être utilisés isolément ou dans une rame frigorifique. La notion de wagon technique d'accompagnement (lettres « i » et « ii ») s'applique à la fois aux wagons-usine, aux wagons-atelier (avec ou sans dortoir) et aux wagons-dortoir.
- **WAGONS K et R** (5) L'emploi de la lettre « g » n'est possible que dans le cas de wagons de type courant ayant seulement reçu un aménagement complémentaire pour le transport de conteneurs ; les wagons aménagés exclusivement pour le transport de conteneurs doivent être classés dans les catégories L ou S.
- **WAGONS L et S** (6) L'apposition des lettres « l » ou « p » est facultative pour les wagons porteurs des lettres « b », « c », « d », « e », « g », « gg », « h » ou « hh ».
- **WAGONS R** (7) L'emploi des lettres « h » ou « hh » n'est possible que dans le cas de wagons de type courant ayant reçu seulement un aménagement complémentaire pour le transport de rouleaux de tôle ; les wagons aménagés exclusivement par le transport de rouleaux de tôle doivent être classés dans la catégorie S.
- (8) La lettre « oo » n'est pas apposée sur les wagons R portant la lettre « i ».
- **WAGONS T** (9) La lettre « e » est facultative sur les wagons portant la lettre « b » et n'est pas apposée sur les wagons portant les lettres « d », « dd », « i », « l », « ll », « o », « oo », « p » ou « pp ». Les lettres « b » et « m » ne sont pas apposées sur les wagons portant les lettres « d », « dd », « l », « ll », « o », « oo », « p » ou « pp ».
- **WAGONS Z** (10) La lettre « c » n'est pas apposée sur les wagons Z portant la lettre « g ».

